

**Avis adopté**

Séance plénière du 27 janvier 2026

« *La santé* dans les Outre-mer »

**Déclaration du groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale**

« Les neuf dixièmes de notre bonheur reposent sur la santé », disait le penseur allemand du XIXe siècle, Schopenhauer. Alors nous nous posons la question : nos concitoyens des Outre-mer ont-ils, eux aussi, droit à 90% de leur bonheur ?

Cet avis tente d'y répondre avec 17 préconisations structurantes constituant un cap clair.

Trois points nous semblent particulièrement déterminants pour traduire ce cap en actes, puisqu'il faut bien sûr AGIR.

En premier lieu, l'économie, lorsqu'elle est guidée par l'équité, est un vecteur réel de progrès. Mieux organiser la chaîne de facturation, donner un caractère vital au fret pharmaceutique, revaloriser l'EVASAN ou encore créer des partenariats sanitaires avec des territoires hexagonaux constituent de véritables leviers d'efficacité autant que de justice sociale. Innover, c'est également permettre aux politiques publiques d'être plus efficaces afin d'atteindre celles et ceux qu'elles ont trop souvent manqués.

Deuxièmement, cet avis rappelle une évidence que nous défendons depuis le début de cette mandature: il n'y a pas deux catégories de citoyens. L'égalité devant les soins suppose des moyens humains et des organisations adaptées. Les services de PMI, la médecine scolaire et la santé mentale doivent redevenir des priorités visibles et financées en Outre-Mer. Les préconisations de création d'un comité interministériel de santé pour les Outre-mer et de conventions pluriannuelles traduisent cette gouvernance responsable que nous soutenons.

Enfin, en reconnaissant les médecines traditionnelles, en misant sur la recherche locale et en organisant une véritable coopération régionale, les préconisations de cet avis appellent à la construction de soins continus, à une prévention proche des patients et à des parcours sécurisés qui évitent les pertes de chance. La santé ultramarine peut devenir un levier de progrès partagé qui irrigue toute la République, demain, lorsque ces recommandations seront traduites en actes.

Pour notre groupe, ce texte est une étape décisive vers l'égalité réelle en santé. La géographie ne doit plus peser sur les destins sanitaires : agir autrement, c'est offrir aux populations ultramarines des soins continus, dignes et sécurisés, à la hauteur de la promesse républicaine.

Faisons en sorte que chacun de nos concitoyens des Outre-mer puisse « décider d'être heureux » car comme le disait Voltaire, car « c'est bon pour la santé. »

**Nous voterons l'avis.**